

Plougastel Daoulas, le 06 septembre 2018

Suppressions des avantages liés aux saisonniers :
Les français condamnés à acheter des tomates du Maroc !

La suppression du dispositif d'allégement de charges spécifiques pour les saisonniers agricoles dit TO-DE (Travailleurs Occasionnels - Demandeurs d'Emplois) va coûter 189 € de plus par mois et par saisonnier sans que l'allègement des charges ait de conséquence financière. Le prix des tomates va augmenter pour la France, belle aubaine pour les marocains, les espagnols ou les hollandais qui importent. Catastrophe pour les maraîchers français qui ne seront plus compétitifs, le dumping social fonctionnant à plein.

"Avec la suppression du dispositif d'allégement de charges, c'est la peine multipliée par 5 pour la France et les maraîchers mais aussi pour les français" souligne Pierre-Yves Jestin, Président de Savéol.

1. Des emplois en moins... ou en plus pour les étrangers. Est-ce dans ce sens que nous voulons reconquérir des emplois en France et dans ses campagnes ?
2. Ajouter des charges à des petites entreprises c'est les condamner. Elles ne pourront plus vivre d'autant plus que l'augmentation de la taxe TICGN sur le gaz pèsera encore plus en 2019. Ce sont des coûts impossibles à répercuter aux grandes surfaces qui achèteront au moins cher et donc à l'étranger.
3. Une balance commerciale française encore plus déficitaire, est-ce raisonnable, alors que nous avons des ressources en France de favoriser les importations ? Une balance commerciale fruits et légumes très déficitaire, doit-on l'amplifier ?
4. Nous allons aussi accentuer les effets climatiques avec plus de camions étrangers sur nos routes, plus de CO2 émis, c'est vraiment contraire à toute logique et l'urgence écologique est un vrai sujet abordé avec responsabilité en France par les maraîchers. Produire de façon vertueuse en France, c'est l'engagement des maraîchers, cela se respecte.
5. Et des produits moins sains, les étrangers autorisant des traitements interdits en France

Plus d'allègement de charge pour les saisonniers, c'est environ 40 000 € de charges annuelles en plus pour une serre Savéol qui est une TPE, autant d'investissements en moins, autant de pertes en plus ne pouvant répercuter cette hausse aux clients !

Savéol, premier producteur de tomates en France ne réagit pas de façon corporatiste mais en faisant appel aux valeurs des membres de la coopérative : responsabilité sociale, engagement pour produire sûr, sain, durable et responsable. On ne peut pas casser le maraîchage français, pas plus que l'arboriculture ou la viticulture qui subissent la même distorsion de concurrence.

Savéol, comme les légumiers, les viticulteurs et le monde agricole qui emploie des saisonniers demandent que le Gouvernement considère notre secteur et ses enjeux et envisage de compenser durablement cette perte. Elle menace la délocalisation de nos productions agricoles et la décroissance inexorable de notre secteur d'activité qui emploie 14% des actifs français.